

*Isabelle Tremblay
Jean-Yves Bisson
Régis Cauchon
Jean-Claude Tardif*

Les auteurs sont les représentants officiels du Mouvement populaire À Bon Port

Rabaska et la Ville de Lévis Deux protocoles hautement responsables

Entériné par une convaincante majorité de 13 contre 3 par les membres du conseil municipal le 16 octobre dernier, le second protocole ratifié par la Ville de Lévis et Rabaska consigne clairement ce à quoi le promoteur s'engage, autant en matière économique et de fiscalité, qu'au niveau des loisirs, d'aménagement du territoire et de sécurité. Cette convention atteste de la volonté de coopération des deux parties et démontre leur volonté commune de s'assurer du bien-être de la population. Que l'on soit pour ou contre la réalisation de ce projet de 840 M\$ ne devrait pas altérer notre appréciation objective de ce qui s'est réellement accompli entre la Ville de Lévis et Rabaska depuis la signature du premier protocole le 6 juillet 2006.

Ces deux parties, l'une qui nous représente à travers les conseillers et la mairesse que la population de Lévis a élus, l'autre, le consortium qui a dévoilé ses intentions depuis plus de deux ans font preuve d'une ouverture peu commune, sinon jamais vue au Québec, en ce qui a trait à une implantation industrielle.

En s'imposant un tel parcours de signature de protocoles, portant sur des facteurs bien précis, Lévis et Rabaska nous font la démonstration, hors du commun, qu'ils agissent de manière véritablement responsable, dosée et progressive. Quoiqu'en disent ou tentent de nous laisser croire certains irréductibles opposants, on est loin de l'implantation choc, de la transplantation à froid, ou de forcer de quelque façon que ce soit un projet sur une population.

On devrait donc se réjouir collectivement de l'implication de nos édiles municipaux, car tous ceux et celles que nous avons élus dans chacun des quartiers de Lévis participent activement à toutes les étapes du processus et sont parties prenantes à toutes les négociations. Conséquemment, comment certains, qui ont en haute estime le mot «démocratie» et nous le présente tel un bouclier, peuvent-ils encore soutenir que la population n'est pas respectée alors que ses représentants sont de toutes les discussions avec le promoteur ? En fait, ce que certains de ces leaders opposés aimeraient bien que l'on admette candidement et leur consente sans dire quoi que ce soit, c'est que ce sont eux qui devraient décider du sort du projet car ils sont contre. Et quand on est contre, bien c'est simple, on a raison !?! Leur seul point de vue devant faire foi de tout et suffire pour clore le dossier sur-le-champ. Et cela, sans que ces derniers soient astreints à rendre publiquement compte du bien fondé de leur position contre le projet.

Il est clair que ces comportements ne peuvent favoriser l'émergence d'initiatives créatrices et de développement nouveau au Québec. On n'en sort pas. C'est l'impasse. L'immobilisme.

Le Mouvement populaire que nous représentons a une position manifestement favorable à l'arrivée et l'implantation de Rabaska à Lévis. Mais même en faveur, tous autant que nous sommes, jamais n'avons-nous eu cette idée que parce que nous étions pour ce projet, le jugement des élus de Lévis ne comptait plus, le BAPE n'existait plus et que l'étude d'impact de trois mille pages du consortium Rabaska ne valait rien. Heureusement.